



Le lac noir n°22 – Facile – 7km – 3h

Le site des lacs du Col Bas est classé Espace Naturel Sensible, un site fragile et riche par sa biodiversité, ne pas sortir du sentier balisé (arrêté de protection de biotope n°86-3106).

Depuis Seyne-les-Alpes (9 km) prendre la D207 en direction de Montclar puis la D607 jusqu'à Saint-Pons où l'on suit la piste forestière du Col-Bas (ouverte de mai à octobre), jusqu'à son terme (parking aménagé).

Variante : accès par les télésièges, Station de Montclar. Télésiège de la Brèche arrêt intermédiaire obligatoire, possibilité de remonter par l'arrêt des lacs.

Soyez acteur de la qualité de vos sites de pratiques :

Suricate permet de signaler les problèmes que vous rencontrez quand vous pratiquez. Pour vous permettre de profiter au mieux des sentiers balisés et entretenus du département, nous vous demandons de signaler les anomalies constatées lors de vos activités de pleine nature en utilisant le site internet national [Suricate](#).

Infos pratiques

Départ	Seyne
Typologie	Cailloux, Gravillons, Non adapté aux poussettes
Durée	03h00
Distance	7,0 km
Dénivelé	223 D+
Altitude	2100 m
Balisage	Oui